

4 Économie

**Programme de réhabilitation du patrimoine immobilier de l'Etat
Bientôt le démarrage des travaux**

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE Directeur général du Budget et des Finances publiques (DGBFIP), Jean-Fidèle Otandault, accompagné de ses collaborateurs, était sur le terrain, le 7 juillet dernier, pour faire l'inventaire et évaluer l'ampleur des "dégâts" des différents édifices publics, avant de procéder, dans les toutes prochaines semaines, à la réfection des logements et bâtiments propriété de l'Etat. Tour à tour, le DG et sa suite ont visité les bâtiments des "Trois-Quartiers" constitués de 55 logements, les 4 bâtiments du site dit des "90- Logements",

les huit logements de l'Espadon à Batterie 4, l'immeuble "Branly" qui regroupe les services de l'hygiène scolaire au centre-ville, et l'immeuble "Gabon 2000". Cette visite a donc été l'occasion de faire l'inventaire du patrimoine public pour ensuite le sécuriser. Selon les experts de la DGBFIP, 70% des bâtiments ne disposent pas de titre foncier. De même, plusieurs logements appartenant pourtant à l'Etat sont loués par des tiers et le loyer perçu reversé à des particuliers; d'autres logements sont squattés, sans oublier l'état de vétusté des bâtisses. "L'Etat doit-il continuer à être propriétaire? Que gardons-nous? Que cédon-nous? Ce sont-là des questions sur



Photo : DR

Jean-Fidèle Otandault (c) au cours de sa visite des édifices appartenant à l'Etat. Ici, les "90 Logements".

lesquelles nous planchons. Et le moment venu, nous proposerons les conclusions de nos réflexions sous forme de stratégie", a indiqué un membre de la délégation de la DGBFIP.

Face à l'ensemble des pro-

blèmes rencontrés, quelles stratégies adopter? Dans un premier temps, l'Etat a décidé de prendre le taureau par les cornes en allouant à ce projet la somme de 11 milliards de nos francs pour la réhabilitation desdits édi-

fices. Dans le souci de voir les agents publics logés dans de meilleures conditions, et faciliter l'accès des PME gabonaises à la commande publique, les plus hautes autorités lancent le projet de réhabilitation des bâtiments publics dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2015. Et pour mener à bien ce projet, et faire profiter au mieux les PME, la DGBFIP a procédé à une segmentation des différents projets en allotissement, conformément à l'article 39 du code des Marchés.

"Dans un environnement où les relations entre les PME et les pouvoirs publics commencent à s'éclaircir avec la proposition de la charte de l'entreprise citoyenne élaborée à Libreville et à Port-Gentil en juin et juillet dernier entre les deux parties, il était de bon aloi pour la DGBFIP d'honorer l'engagement pris devant les PME. Cet engagement vise à leur faciliter l'accès à la commande publique. L'objectif étant de rassurer nos entreprises et restaurer le climat de confiance. Outre l'allotissement, on note aussi la gratuité du Dossier d'appel d'offres (DAO), lorsqu'elles soumissionnent pour un seul lot(...). Les différents appels d'offres ont été déjà lancés. Autant d'éléments pour rassurer nos partenaires économiques", a conclu une source proche de la Direction générale du Budget et des Finances publiques.

Transfert d'argent/Money Gram

Nouvelle politique de fidélisation

AJT
Libreville/Gabon

PRESENT sur le marché du transfert d'argent au Gabon depuis près de 7 ans, Money Gram s'est inscrit dans une politique visant à satisfaire au mieux sa clientèle. Pour cela, l'entreprise entend miser sur l'innovation et une politique de proximité. Aussi, dans cette optique, Money Gram vient-il de lancer, sur une période de quatre mois, une campagne de réduction de ses tarifs de transfert sur tout le réseau national. "L'activité consiste à entrer en contact avec les clients potentiels qui se verront remettre une carte de fidélité qui



Photo : MZM

Stéphane Thomas, directeur commercial Money Gram services et quelques uns de ses collaborateurs lors du lancement de la campagne. Photo de droite : Une agence Money Gram dans l'une de nos localités.

leur permettra de bénéficier de réductions allant jusqu'à 20 % lors des transactions », a indiqué son directeur commercial, Stéphane Thomas,

qui s'est dit également disposé à "accompagner la clientèle en ces temps difficiles qu'éprouvent les populations. C'est aussi pour nous,



Photo : Innocent M'BADOUA

une manière de les soulager dans leurs besoins". Ce qui, aux dires du directeur général de Money Gram service, Joël Damas, constitue le

meilleur cadeau que cette structure puisse offrir à sa clientèle après sept années d'activités au Gabon. "Il était opportun pour nous

de remercier notre clientèle, via cette carte de fidélité qui lui permettra d'effectuer des transactions à moindre coût", a-t-il déclaré.

Avec un réseau mondial de plus de 347 000 points de vente, dont une quarantaine au Gabon, incluant détaillants, bureaux de poste et institutions financières, Money Gram s'illustre comme l'une des institutions de proue officiant dans le transfert d'argent. Au Gabon, deux principaux partenaires y sont directement associés comme agents : la Banque gabonaise de développement (BGD) et l'Union gabonaise de banque (UGB). La promotion inhérente à la campagne se fera uniquement dans le réseau BGD.

Réassurances/Séminaire de formation consacré à l'assurance décès

Briser le tabou sur cette souscription

MZM
Libreville/Gabon

"**LE** sujet portant sur l'assurance décès en Afrique subsaharienne est certes sensible, voire tabou, mais le décès ou la mort peut absolument être anticipé". C'est sur ces propos que le secrétaire général du ministère de l'Économie, Jean-Frédéric Ndong Ondo a déclaré ouvert, mercredi dernier, le séminaire de formation sur l'"Assurance décès : souscription, gestion et les aspects marketing" organisé par la société de réassurance de droit gabonais SCG-R et sa consœur Ghana

Ré. L'objectif de ce séminaire est de limiter la fuite des capitaux par la réassurance et assurer le développement des marchés régional et continental. Il s'adresse non seulement aux assureurs, aux banquiers, mais également aux clients. Selon Gustav Siale, directeur général de Ghana Ré, "en Afrique, l'assurance décès demeure la moins souscrite parce que les populations trouvent tout ce qui se rapporte à la mort très délicat. Il est extrêmement important de briser le tabou qui tourne autour de la souscription d'une assurance décès. Chaque individu devrait



Photo : DR

Le SG du ministère de l'Economie, Jean-Frédéric Ondo, à l'ouverture des travaux.

contracter une assurance décès afin de ne pas laisser sa famille dans le désarroi après

sa mort", a-t-il souligné. Concernant la gestion de la dite assurance, elle porte sur

les modalités et les conditions de souscription d'un contrat. Mais aussi sur le respect des dispositions pratiques et réglementaires à prendre en compte tout au long de la durée du contrat. Les aspects marketing, quant à eux, représentent tous les canaux et outils utilisés afin de vulgariser l'assurance décès.

"Aujourd'hui en Europe, particulièrement en France, l'assurance décès est contracté au sein des institutions bancaires ainsi que dans les sociétés de micro-finance", a indiqué l'administrateur directeur général de Sen assurance-vie, Mamadou Faye, qui a ajouté qu'"il existe au-

jourd'hui la garantie obèses qui permet à la famille de toucher un capital décès ou bien une prise en charge directe des indemnités qui vont permettre d'organiser les funérailles sans que la famille ne débourse un centime".

A noter que l'assurance-décès est un contrat d'assurance destiné à toute personne de moins de 65 ans. Il s'agit, entre autres, du versement régulier d'un capital ou d'une rente. En général, elle dépend de l'âge de l'assuré et du niveau de garantie demandé, en d'autres termes du montant du capital d'assurance qui sera versé lors du décès.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 10/07/2015

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1054	1USD =	593,411	1 USD	629,706
CAD	1,4022	1CAD =	467,806	1 CAD	492,140
JPY	134,3000	1JPY =	4,884	100 JPY	507,905
GBP	0,7176	1GBP =	914,098	1 GBP	951,821
CHF	1,0504	1CHF =	624,483	100 CHF	65351,75
ZAR	13,7689	1ZAR =	47,640	100 ZAR	4954,03
MAD	10,8034	1MAD =	60,718	1MAD	63,14
CNY	6,8632	1CNY =	95,576	1CNY	98,44

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC 40	10/07/2015	4747,62
DOW JONES	10/07/2015	17515,42
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
10-juillet. 58,79		